



  
**ENSEMBLE,**  
donnons du sens  
à l'avenir !

# Rapport d'activité 2021

**Fondation Les Nids**

# EDITO

---



*La Fondation Les Nids présente l'édition 2021 de son rapport d'activité. Acteur historique normand auprès des enfants et des familles, elle réunit 922 salariés et 76 bénévoles. 5291 enfants ont été accompagnés dans le cadre de la Protection de l'Enfance, 483 au titre de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et 127 au sein des Dispositifs ITEP. Ce rapport dresse le bilan d'une année particulière, impactée une nouvelle fois par la crise sanitaire, avec 112 salariés et 115 enfants testés positifs au Covid 19. Grâce à l'engagement de chacun, la continuité des accompagnements n'a pas été impactée et nous tenons, en premier lieu, à remercier l'ensemble des salariés. D'ailleurs, en 2021, les professionnels ont pu s'appuyer sur les nouvelles habitudes de travail, instaurées au fil de l'année précédente, afin de garantir la qualité de l'accompagnement auprès des jeunes et de leurs familles. Les enfants ont également bénéficié du matériel informatique acquis en 2020, notamment pour suivre leur scolarité à distance ou pour maintenir le lien avec leur famille.*

*L'année 2021 a de nouveau permis aux professionnels de se réunir en groupes de travail, à l'occasion de la refonte du Projet Fondation 2021-2025. Ces temps d'échanges inter-établissements, mêlant différents territoires, ont permis aux professionnels d'enrichir leurs connaissances concernant la diversité des activités et des pratiques au sein de la Fondation, tout en travaillant sur un socle de valeurs communes. Le Projet Fondation a ensuite été présenté lors de la journée anniversaire des 90 ans des Nids, le 15 octobre 2021. Plusieurs temps conviviaux ont également été organisés par les Dispositifs permettant de réunir les enfants, les professionnels des Nids, les institutions et partenaires sur les différents territoires. Ces événements ont eu un impact fédérateur et ont permis de renouer des liens, mis à mal par la crise sanitaire.*

*Comme évoqué plus largement dans le rapport, la Fondation a continué de s'adapter aux défis de la société, en déployant notamment, suite à la décision du Département de la Seine-Maritime, une nouvelle mesure renforcée dans le cadre de l'intervention éducative à domicile. Cette mesure permet de répondre à des situations familiales marquées par un grand nombre de vulnérabilités chez les parents et les enfants. En termes de perspectives pour 2022, nous porterons une attention particulière au suivi de la diversification des accompagnements et nous continuerons de soutenir les pratiques professionnelles afin d'accompagner chaque acteur de la Fondation dans leurs missions auprès des enfants et des familles.*



**Jean-Luc VIAUX,**  
Président

**Jérôme PALIER,**  
Directeur Général

# SOMMAIRE

1	L'organisation et la vie de la Fondation Les Nids.....	p.4
2	Les temps forts de l'année.....	p.8
3	Les professionnels.....	p.10
4	Le financement de nos actions.....	p.11
5	L'activité 2021.....	p.12
	<b>Protection de l'enfance</b> .....	p.12
	• Hébergement.....	p.14
	• Accompagnement Éducatif à Domicile.....	p.16
	• Intervention Éducative à Domicile Classique et Renforcée.....	p.16
	• Zoom sur la Mesure Petite Enfance.....	p.17
	• Zoom sur la Mesure Renforcée.....	p.17
	<b>Protection judiciaire de la jeunesse</b> .....	p.18
	• Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative.....	p.18
	• Centres Éducatifs Fermés.....	p.19
	<b>Enfance handicapée</b> .....	p.20
	• DITEP.....	p.20
	<b>Activités subventionnées</b> .....	p.22
6	Rénovation du Projet Fondation.....	p.24
7	Les organisations satellites autour de la Fondation.....	p.26
	<b>Mécénids</b> .....	p.26
	<b>Association Madeleine Lecoeur</b> .....	p.26
	<b>Patrimo'nids</b> .....	p.26

# LA FONDATION LES NIDS

Acteur historique normand, la Fondation Les Nids mène depuis 90 ans des missions en **favor de l'enfant et de la famille**.

Son rôle consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle accompagne : **protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se bâtir un avenir**.

L'humanisme et la recherche d'adaptation à l'évolution de la société sont au cœur du Projet institutionnel. Ainsi, la Fondation Les Nids intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au cœur de ses missions.



## NOS VALEURS

SOLIDARITÉ • CRÉATIVITÉ  
HUMANISME • RESPECT  
ENGAGEMENT

## NOS MISSIONS

L'accueil d'enfants placés

L'accompagnement des familles à partir de leur domicile

Le cadre éducatif en alternative à l'incarcération

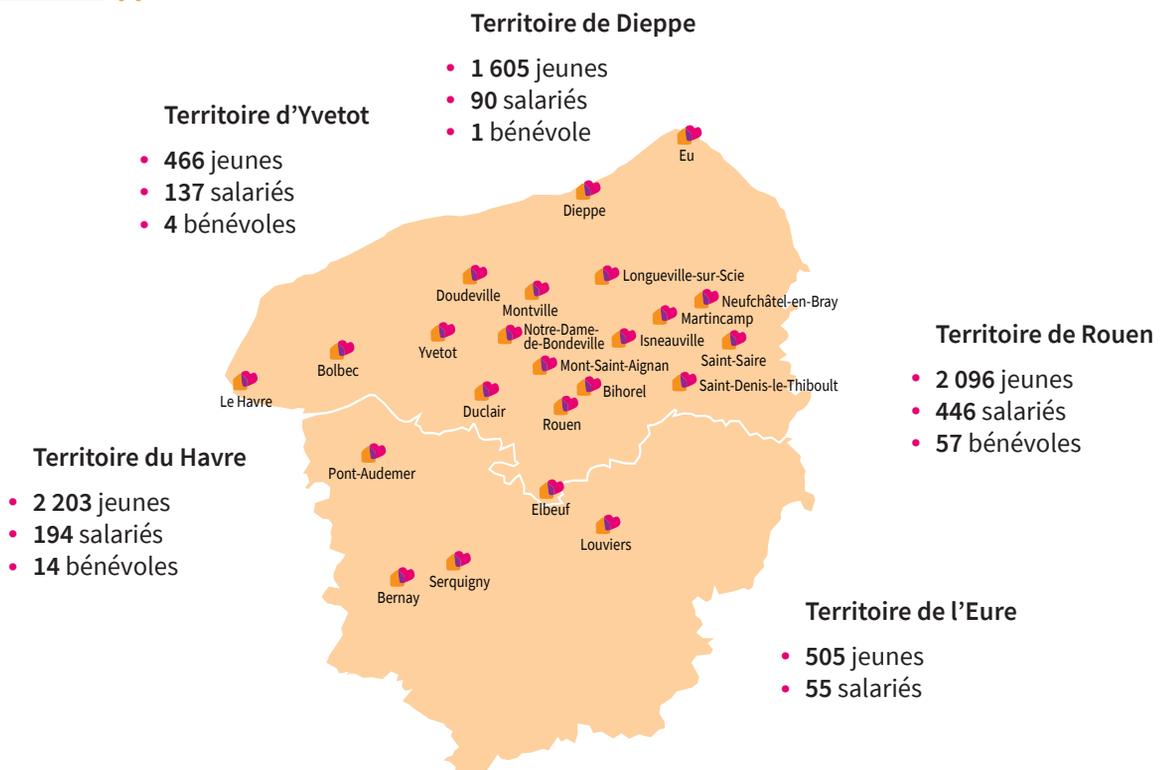
L'inclusion scolaire et sociale

Les lieux d'écoute et de médiation

L'insertion par le logement

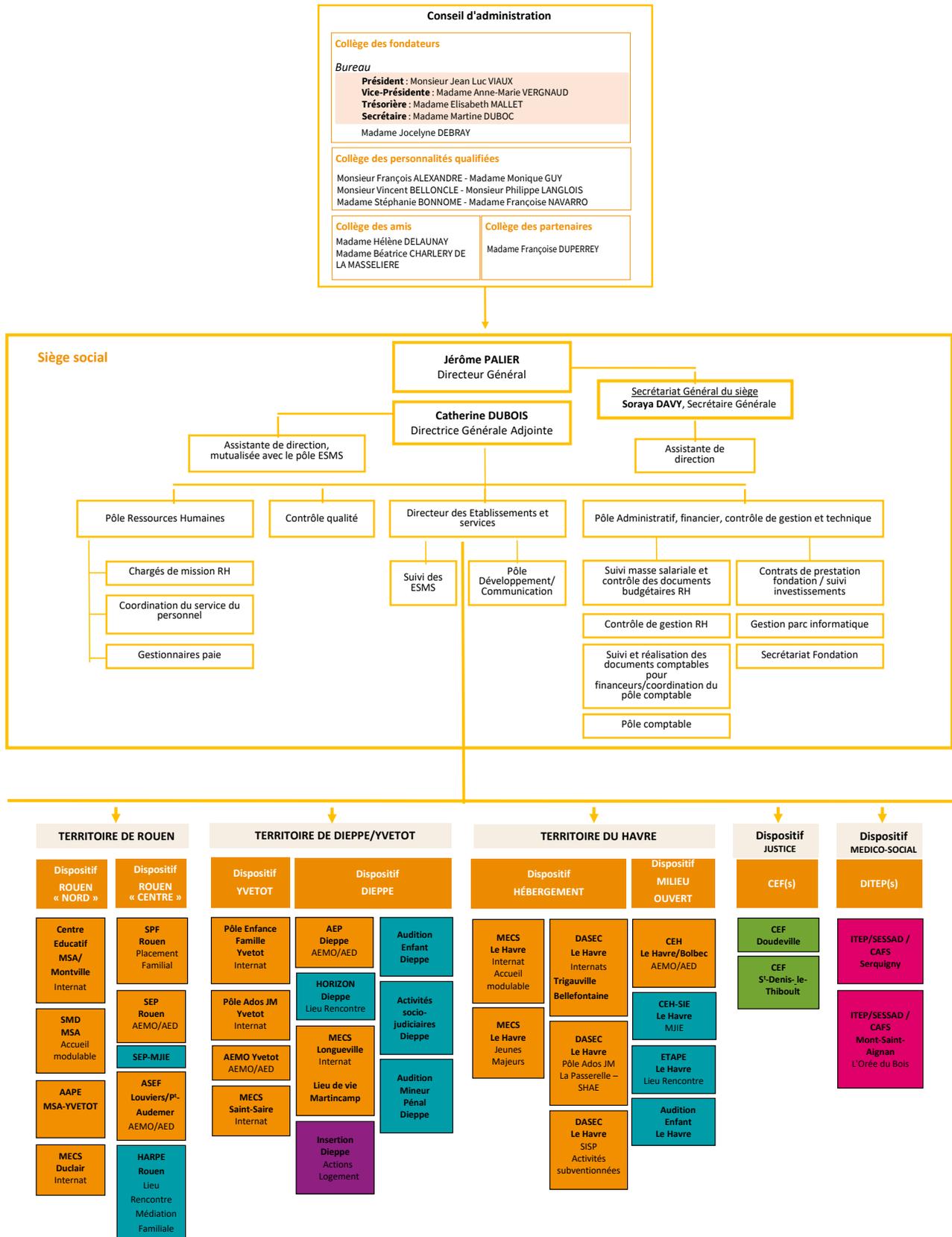
Les enquêtes et l'investigation

## NOTRE PRÉSENCE TERRITORIALE



# GOVERNANCE ET ORGANISATION

au 31 décembre 2021



## VIE DE LA FONDATION

En 2019, l'Association Les Nids s'est transformée en **Fondation Reconnue d'Utilité Publique** afin de **pérenniser et sécuriser ses actions au bénéfice des personnes accompagnées**. Cette transformation a également permis d'intégrer dans son Conseil d'Administration de nouveaux partenaires au sein de différents collèges (collège des partenaires institutionnels, collège des membres fondateurs, collège des personnalités qualifiées, collège des amis de la Fondation).

En amont de cette transformation, il a été décidé de déposer les statuts d'une nouvelle **association, nommée Madeleine Lecœur - Les Nids** afin que les adhérents, les bénévoles et les anciens accueillis puissent poursuivre leur engagement en continuant à être associés aux activités de la Fondation et pour que la vie associative des Nids perdure.



## UNE ORGANISATION SOUS FORME DE COMITÉS

Six comités sont chargés **d'accompagner la Fondation dans les actions qu'elle mène** et sont pour cela composés d'au moins trois administrateurs, dont l'un d'eux est Président du comité et chargé de porter les orientations fixées lors de ces instances auprès du Conseil d'Administration.

### Les comités territoriaux

Ce sont des temps consacrés aux actualités des établissements. Cinq réunions annuelles réunissent neuf administrateurs et l'équipe de professionnels du territoire concerné. Aussi, un temps de réunion générale annuel est planifié, réunissant l'ensemble des directeurs et les neuf mêmes administrateurs.

### Les comités de réflexion sur l'éthique des pratiques

Basés sur l'éthique des pratiques, ils permettent de se saisir de sujets ou problématiques repérées sur le terrain, afin de faire avancer la réflexion au niveau institutionnel, d'élaborer une pensée partagée, de construire la mise en pratique des valeurs propres à la Fondation.

### Les comités des finances

Ces comités des finances bi-annuels permettent à tous les directeurs de livrer aux six administrateurs conviés une lecture de l'utilisation des budgets et des ressources allouées au profit des enfants.

### Les comités du patrimoine

Ils garantissent le fonctionnement statutaire du fonds de dotation Patrimo'nids et le suivi de la dotation de la Fondation. Ces instances ont lieu trois fois par an et réunissent six administrateurs.

### Les comités communication et mécénat

Ils permettent d'échanger sur le contenu et la planification de la communication institutionnelle, de fixer les orientations en terme de recherche de mécènes et de garantir le fonctionnement statutaire du fonds de dotation Mécénids. Ce comité se réunit trois fois par an et convie sept membres des Conseils d'Administration des Nids et de Mécénids.

### Les comités recherche et prospective

Ils permettent de réfléchir sur le développement de la Fondation à partir d'appels à projets, de suivre les travaux de recherche effectués aux Nids et de nourrir les prochaines prises de paroles institutionnelles. Six administrateurs sont présents à ces réunions organisées deux fois par an.



# LES TEMPS FORTS

de l'année 2021

## Janvier

Lancement du **projet Fondation 2021-2025** avec l'organisation de groupe de travail réunissant les professionnels des Nids !



## Février

**Sensibilisation au handicap pour favoriser l'inclusion** à travers différentes actions menées par le Pôle ressource du DITEP L'Orée du Bois, auprès de la ville de Rouen.



## Mars

Participation des jeunes garçons du Centre Éducatif Fermé à une journée de **sensibilisation à la sécurité routière**, animé par des bénévoles, les éducateurs et Marie Marchand, infirmière au CEF.



## Juillet

**Tournage d'une série régionale** collaborative avec les jeunes du DITEP L'Orée du Bois et de la Maison d'Enfants de Longueville-sur-Scie.



## Aout

**Installation de l'Espace Parents** dans les locaux de la MJC de Rouen, rive gauche, pour agir au plus près des familles.



## Septembre

Présentation de la Fondation lors des **Villages des associations de Mont-Saint-Aignan, Rouen et le Havre** pour promouvoir les actions des Nids et les engagements de l'association Madeleine Lecoœur - Les Nids.



## Avril

Distribution du livret d'accueil pour les jeunes adolescents accueillis en Centre Éducatif Fermé afin de les accompagner au mieux lors de leur accueil.



## Mai

Découverte artistique pour les jeunes de Mont-Saint-Aignan à travers des échanges avec l'artiste InKoj pour la réalisation d'une fresque autour des droits de l'enfant.



## Juin

Invitation de la Fondation ENGIE pour les jeunes accompagnés par la Maison d'Enfants du Havre qui ont pu découvrir Les Fransiscaines - Deauville à l'occasion de la visite de Sophie Cluzeks, Secrétaire d'État aux Personnes Handicapées.



## Octobre

Journée anniversaire des 90 ans de la Fondation Les Nids où petits et grands se sont réunis ! Durant tout le mois d'octobre des événements ont été organisés sur l'ensemble des territoires.



## Novembre

Vernissage de l'exposition « il faut tout un village pour qu'un enfant grandisse » à l'Hôtel du Département de la Seine-Maritime. Une exposition qui valorise les nombreuses personnes, qui depuis 90 années s'engagent aux côtés des jeunes et des familles.



## Décembre

Promotion des droits de l'Enfant à travers une campagne d'affichage, un projet réalisé en association avec la ville de Mont-Saint-Aignan, ville amie des enfants et lieu historique des Nids.



## LES PROFESSIONNELS

### • Nombre de salariés

**922**

tous contrats confondus  
soit 845 ETP

### • CDI

**88 %**

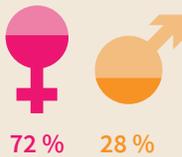
### • Ancienneté



### • Âge moyen

**42,9** ans

### • Répartition H/F

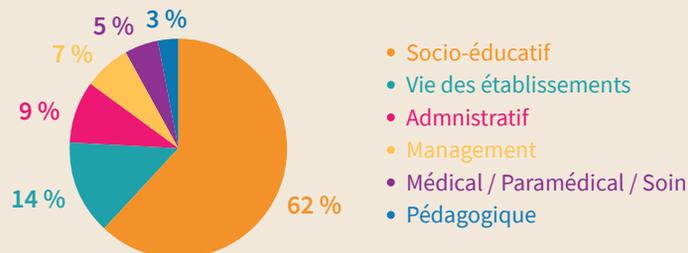


### • Nombre de contrats de bulletin de salaire

**1 000**

en moyenne par mois

### • Répartition par métier



Pour en savoir plus sur nos métiers, n'hésitez pas à consulter les vidéos disponibles sur le site de la Fondation : [www.lesnids.fr](http://www.lesnids.fr)

## Une Fondation engagée dans le développement des compétences et la qualité de vie au travail

La Fondation met en place des parcours de formation internes et propose des parcours certifiants et/ou qualifiants pour les personnels non cadres (surveillants de nuit, maîtresse de maison, intervenant socioéducatif) en fonction des besoins identifiés. Elle mène également des actions pour les professionnels non qualifiés afin de leur permettre de disposer à minima d'un **socle de compétences** et de leur ouvrir la voie vers un diplôme du secteur social.

Par ailleurs, la Fondation accompagne la montée en compétences et la qualification des cadres (Directeurs.trices, Directeurs.trices adjoint.es, Chef.fes de service) afin de veiller à la qualité du management en place au sein de la Fondation et de faire de son équipe de management **les premiers préventeurs en matière de qualité de vie au travail et de prévention de l'usure professionnelle**.

### • Nombre de personnes qui ont bénéficié d'une formation cette année

**488** personnes,  
soit 53 % de nos professionnels

### • Pourcentage de cadres/non cadres qui ont suivi une formation dans l'année

**67 %** | Cadres      **50 %** | Non cadres

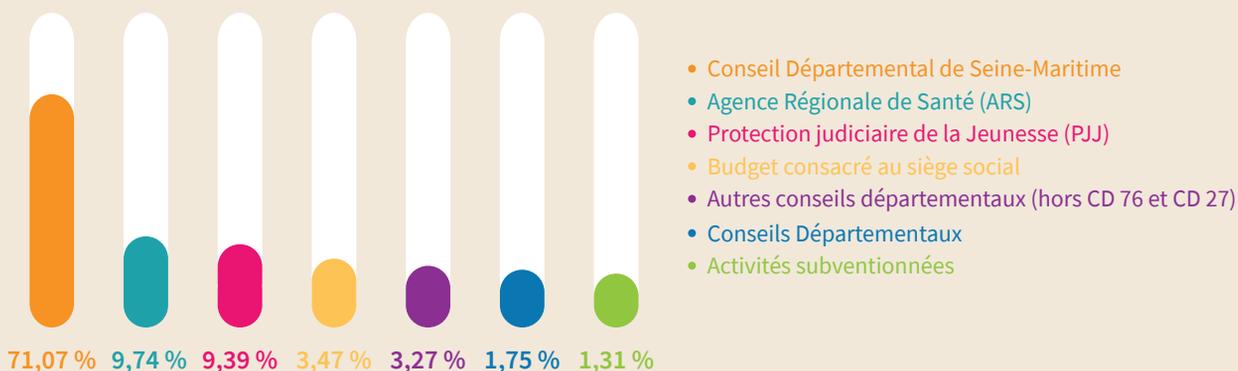
# FINANCEMENT DE NOS ACTIONS

L'ensemble des actions de la Fondation Les Nids a lieu sur le territoire normand. Les ressources financières qui lui permettent d'assurer ses missions d'intérêt général proviennent principalement de **financements publics**, mais aussi de la **générosité privée**.

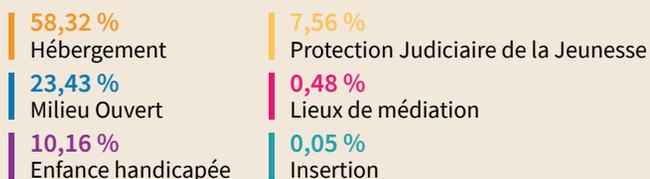
## Financements publics

La Fondation Les Nids a reçu en 2021 des produits de tarification à hauteur de 49 millions d'euros de ses différents partenaires publics. Ces financements sont essentiellement constitués de prix de journée et de subventions, négociés annuellement ou pluri-annuellement, en fonction du champ d'activité.

### • Répartition du budget 2021



### • Répartition des charges par champ d'activité



### • Répartition des charges par groupe de dépenses



## Financements privés

Les ressources du secteur associatif peuvent également provenir de la **générosité privée**, qui se compose de **dons et de legs de particuliers, du mécénat d'entreprise, de clubs services, d'actions citoyennes d'écoles...**  
En 2021, 64 897 € ont été récoltés.

Pour parvenir à conserver son **autonomie d'acteur social et garantir la pérennité de sa mission auprès des enfants**, la Fondation Les Nids a poursuivi en 2021 ses actions de collectes de fonds privés via l'appel à la générosité et les opérations événementielles.



## Les enjeux et tendances 2021

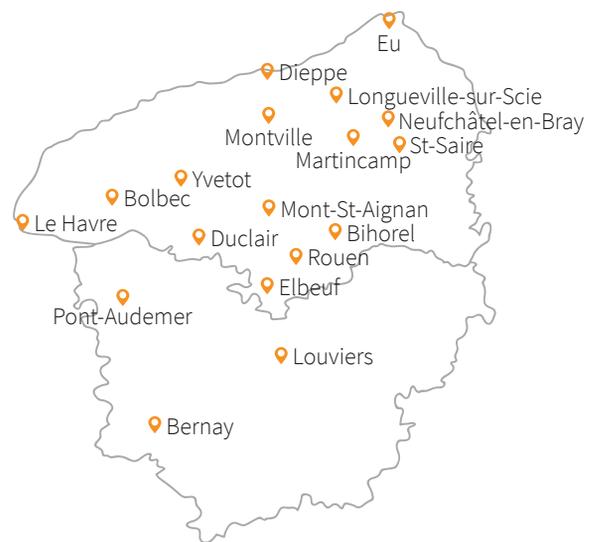
En 2021, le contexte sanitaire a continué d'impacter les pratiques des équipes, qui ont, malgré tout, garanti la continuité de **l'accompagnement des enfants et des familles**, en adaptant leur organisation en fonction de l'évolution de la pandémie et des recommandations gouvernementales.

Malgré la capacité d'adaptation des professionnels, les services ont connu cette année **d'importants mouvements de personnels ayant impacté l'activité**. Il est à noter la difficulté grandissante des services à recruter ; le secteur social semblant connaître actuellement un certain manque d'attractivité.



La crise sanitaire n'a bien entendu pas amélioré le contexte social et la précarité, subis par les familles accompagnées. Nous avons déjà souligné en 2020 l'augmentation des situations de placement pour maltraitances au sein des structures d'hébergement, et nous constatons encore en 2021 que cette problématique s'intensifie, elles représentaient **6% des situations en 2019, contre 18% en 2021**. Dans le cadre de l'intervention à domicile, le sentiment des équipes d'être confronté à des situations familiales de plus en plus dégradées est confirmé par la nette **augmentation du nombre de placement décidé en fin d'accompagnement**.

Comme les années précédentes, notre public bouleverse les pratiques et demande de la souplesse et une adaptation de tous les instants. **Un jeune sur quatre accompagné par nos structures d'hébergement bénéficie d'une notification MDPH** ou en a effectué la demande et près de la moitié des jeunes ont un suivi psychologique ou pédopsychiatrique à l'extérieur de nos établissements. Les professionnels éprouvent des difficultés dans l'accompagnement des jeunes aux problématiques extrêmement complexes, qui requièrent une prise en charge individualisée, nécessitant des soins importants, alors même que certains de nos territoires font face à une désertification médicale. Il s'agit d'un enjeu majeur pour la Fondation dans les années à venir.



Cette année, les services d'intervention à domicile auront été marqués par la décision du Département de la Seine-Maritime de **déployer une nouvelle offre en milieu ouvert**, l'IEDR (Intervention Educative à Domicile Renforcé) au bénéfice des familles que nous accompagnons, en lien avec le rapport de l'IGAS, intitulé « *Démarche de consensus relative aux interventions de protection de l'enfance à domicile* ». Paru en décembre 2019, il fait état de la faible intensité et diversification des interventions à domicile pour répondre à des situations familiales caractérisées par une surreprésentation de facteurs de risque et de vulnérabilité chez les parents et les enfants. Pour rappel, des **mesures renforcées Petite Enfance (0/6 ans)** proposaient déjà un accompagnement renforcé, sur le territoire de Dieppe, de Rouen, du Havre et d'Yvetot depuis plusieurs années.

Concernant nos établissements d'hébergement, ils ont dû **s'adapter cette année à la mise en place du Service de la Plateforme de Régulation des Admissions**. Ainsi, nous constatons que la logique de parcours au sein d'un même dispositif n'est plus forcément favorisée par ce fonctionnement, ce qui est remis en cause par les structures. Ce constat est confirmé par les chiffres puisque davantage de jeunes ont été orientés vers nos structures d'hébergement par des Maison d'enfants extérieures aux Nids, au détriment des internats de la Fondation.

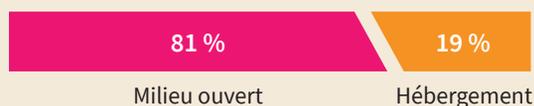
La Fondation Les Nids dispose de différents lieux d'accueil pour accompagner les enfants et les jeunes qui lui sont confiés au titre de la protection de l'enfance :

- Des **Maison d'Enfants à Caractère Social** pour accueillir les enfants placés,
- Un **Service de Placement Familial**, où collaborent pour garantir l'accompagnement des jeunes et de leurs parents des assistants familiaux qui accueillent les enfants au sein de leur famille et une équipe éducative et de soin en soutien,
- Des **Services de Soutien pour le Maintien à Domicile**, pour permettre un placement au sein du domicile de l'enfant,
- Des **Structures de Préparation à l'Autonomie** pour amener progressivement les jeunes à prendre leur indépendance,
- Un **Lieu de Vie** pour accompagner un groupe restreint de jeunes en grandes difficultés,
- Un **Lieu d'Accueil Accompagné Parents Enfants** ou **Fratries** pour garantir des temps familiaux lorsque les droits de garde sont restreints et qu'il n'existe plus de lieu de vie partagé,
- Une **Activité d'Accueil de Jour** pour aider les jeunes à renouer avec la scolarité, la formation et les accompagner dans un projet d'insertion socio-professionnelle.
- Les **Actions d'Intervention Éducative à Domicile** permettent d'apporter du soutien et des conseils au sein de l'environnement de vie de l'enfant.

• Enfants accompagnés

**5 291**

• Répartition des mesures



# HÉBERGEMENT

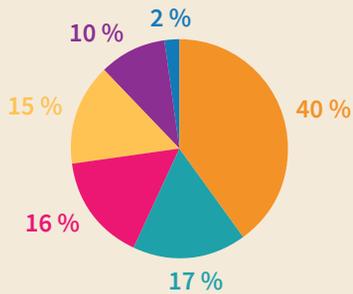


La Fondation Les Nids accueille des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures de placement, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et/ou le Juge des Enfants pour une durée déterminée.

## • Enfants et jeunes accueillis

**1 001**

## • Répartition par type d'accompagnement



- Maison d'enfants
- Soutien pour le maintien à domicile
- Accueil familial
- Service de préparation à l'autonomie
- Accueil de jour
- Accueil accompagné parent/enfant

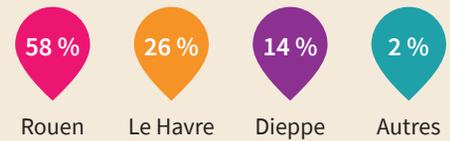
## • Âge des jeunes



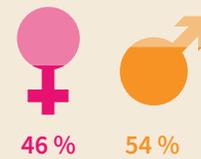
## • Types de placement

- 84 % Placement judiciaire
- 10 % Accueil jeunes majeurs
- 6 % Accueil provisoire

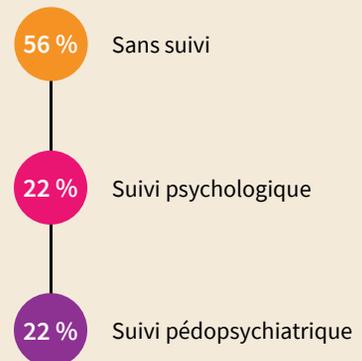
## • Origine géographique des jeunes



## • Répartition stable entre les filles et les garçons



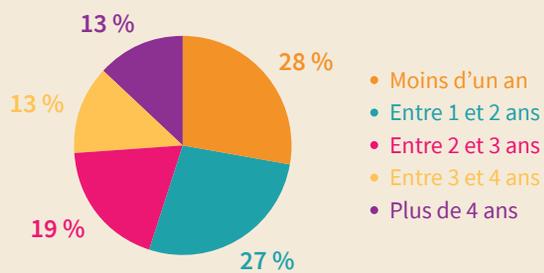
## • Santé et handicap



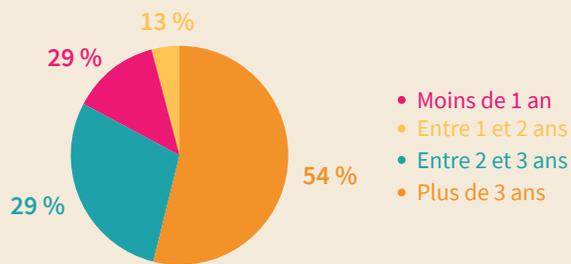
## • Durée de placement



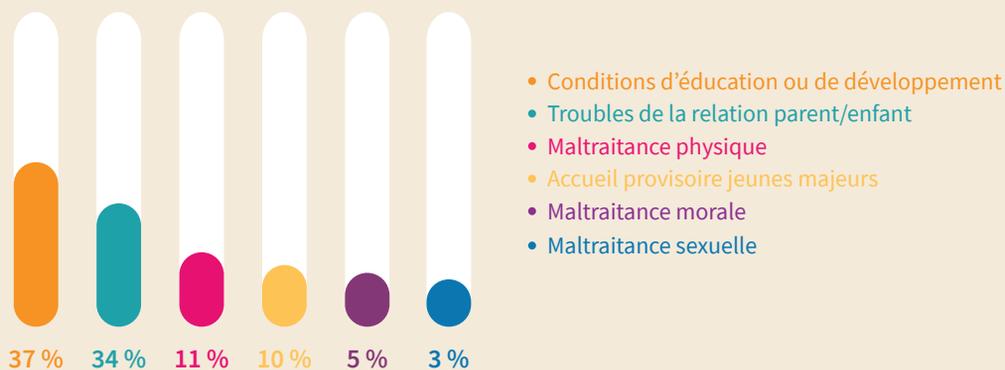
• Durée de placement - Maison d'enfants



• Durée de placement - Accueil familial



• Motif du placement



# INTERVENTION ÉDUCATIVE À DOMICILE



## Des mesures classiques et renforcées

La Fondation Les Nids suit des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures éducatives à domicile, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (Accompagnement Éducatif à Domicile) ou le Juge des enfants (Action Éducative en Milieu Ouvert), pour une durée déterminée.

### • Enfants accompagnés

**4 290**

### • Durée des mesures



- 6 mois



6 mois à 1 an



1 à 2 ans



2 à 3 ans



+ 3 ans

### • Tranche d'âge des enfants

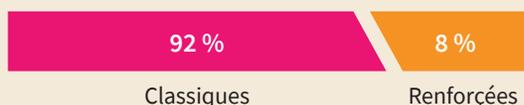


### • Répartition des mesures judiciaires et administratives

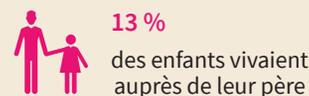
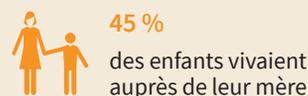
**73 %** | Judiciaires

**27 %** | Administratives

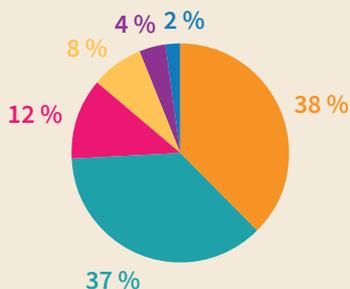
### • Répartition des mesures classiques et petite enfance



### • Environnements familiaux



### • Les personnes « ressources » pour l'enfant



- Les parents
- Seule la mère
- Seul le père
- Non renseigné
- Tiers digne de confiance
- Autres personnes

### • Les problématiques des enfants

- 18 % Enfant enjeux des conflits
- 18 % Trouble de la scolarité
- 18 % Rôle inadapté des enfants
- 12 % Troubles relationnels
- 8 % Manque ouverture environnement

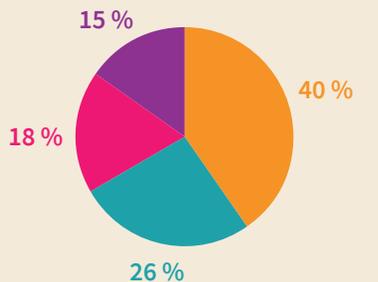
**70 %**

des familles accompagnées bénéficiaient d'un autre accompagnement en simultané, parmi elles près d'un tiers par les professionnels du médico-social/sanitaire.

## Zoom sur la mesure « petite enfance »

Il s'agit d'une mesure d'intervention éducative à domicile renforcée, qui s'adresse à de très jeunes enfants, jusqu'à 6 ans, signalés comme étant en grand risque. Elle concerne des situations de dysfonctionnements importants de la parentalité et des situations réclamant un travail de guidance parentale afin de protéger le jeune enfant en développant la qualité du lien à son parent et en veillant à son développement.

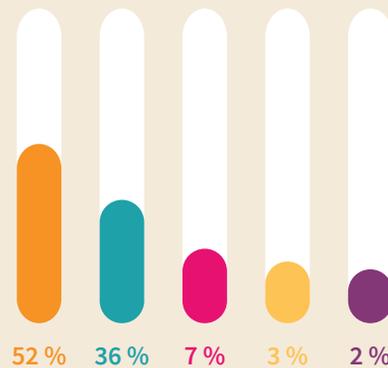
### • Les motifs de suivi



- Carence ou négligence éducative
- Troubles de la relation parent/enfant
- Carence d'autorité/Conduite à risque
- Maltraitances

### • Les orientations en fin de mesure

Ces mesures se sont conclues dans 86 % des cas par une évolution du cadre d'intervention.



- Mesure d'accompagnement à domicile classique
- Placement classique
- Placement à domicile
- Mesure d'accompagnement à domicile renforcée
- Mesure judiciaire d'investigation éducative

## Zoom sur les mesures renforcées

Il s'agit de mesures éducatives, administratives ou judiciaires, pour une intervention renforcée au domicile de la famille. Cette mesure s'adresse à des enfants et adolescents de 0 à 17 ans révolus pour lesquels une mesure « classique » n'est pas suffisamment opérante, ou pour lesquels une mesure de placement ou un accueil provisoire n'est pas une réponse adaptée, ou pour accompagner un retour du mineur à domicile à l'issue d'un placement dans une situation complexe notamment.

### • Environnement familial dans lequel évolue l'enfant



41 %  
chez le père



35 %  
chez la mère



24 %  
chez les deux parents

### • Problématique familiale

53 %

des problématiques concernent une séparation conflictuelle, des difficultés relationnelles parent/enfant ou des conflits intrafamiliaux.

Tout comme pour les plus petits, la précarité et la vulnérabilité des parents amènent des dysfonctionnements et des mises en danger de l'enfant pouvant être accompagnés de manière plus soutenue dans le cadre d'une mesure renforcée.

Trois quarts des mesures renforcées bénéficient d'un accompagnement complémentaire. Parmi les familles concernées, 22% sont soutenues par un Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale, qui intervient au plus près des familles, notamment dans des actions de « faire avec » sur des temps cruciaux du quotidien, et 20% bénéficient d'un accompagnement médico-social et/ou sanitaire.

## Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative

La Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative est un **outil d'aide à la décision du Juge des enfants** permettant de recueillir des éléments sur la personnalité du mineur, sa situation familiale et sociale et sur le sens des actes qu'il pose ou qu'il subit. Cette mission relève de la compétence de la **Protection Judiciaire de la Jeunesse**.



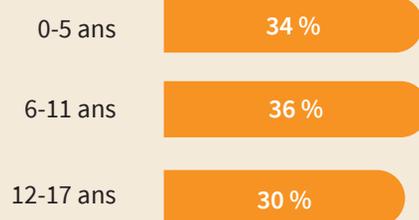
### • Enfants concernés

**432**

### • Décisions prises suite aux mesures sorties

- 57 % Mesure de Milieu Ouvert
- 20 % Non lieu
- 17 % Placement
- 2 % Sursis à statuer
- 2 % Pas de suite car majorité
- 2 % Nouvelle MJIE

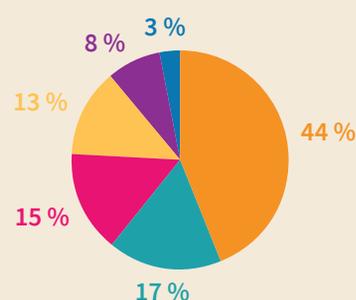
### • Âge des enfants



### • Durée de la mesure



### • Origine du signalement



- Service du secteur social
- Éducation nationale
- Milieu ouvert
- Famille
- Police/Hôpital
- Autres



des mesures ne bénéficiaient d'aucune mesure éducative ou suivi social avant la MJIE



## Centre Éducatif Fermé

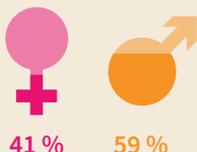
La Fondation Les Nids accueille au sein de ses deux **Centres Éducatifs Fermés** (CEF) des adolescent.es dans le cadre d'un sursis avec mise à l'épreuve, d'un contrôle judiciaire ou d'un placement extérieur. Ces jeunes encourent une peine de cinq années de prison et leur placement en CEF est une alternative à l'incarcération pour une durée de six mois renouvelable une fois.

L'objectif est de leur **offrir un cadre éducatif intensif permettant d'élaborer avec eux un projet d'avenir et ainsi lutter efficacement contre les récidives**. Le CEF s'efforce de construire pour les jeunes accueillis un mode de prise en charge qui répond au mieux à leurs besoins et à l'évolution de la justice des mineurs.



### • Jeunes accueillis en 2021

51



### • Moyenne d'âge chez les filles à l'arrivée

15,8 ans

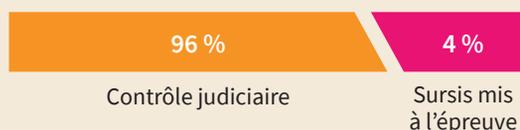
Du fait de la spécificité d'accueil exclusif de jeunes filles, le CEF de Doudeville a accueilli des adolescentes venant de l'ensemble du **territoire métropolitain et d'outre-mer**.

### • Moyenne d'âge chez les garçons à l'arrivée

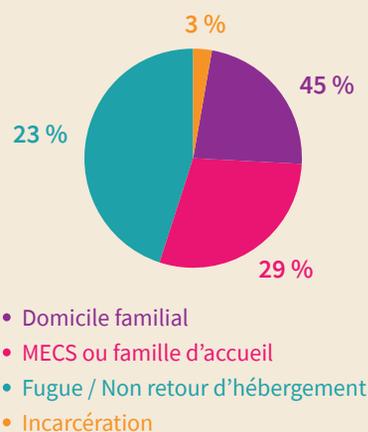
15 ans



### • Cadre juridique



### • Orientation à la sortie pour les jeunes accompagnés



94 %

des jeunes sortis en 2021 ont été accueillis au CEF **entre 6 mois et 1 an**, soit la durée de placement prévue par cette mesure (6 mois, renouvelable 1 fois).

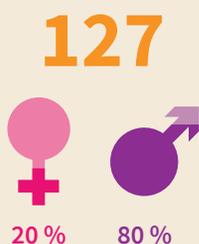
Chaque année, plusieurs adolescents préparent le passage de leur **Certificat de Formation Générale** (CFG) au sein des CEF. Accompagnés par les professionnels du pôle pédagogique, les jeunes travaillent durant plusieurs semaines afin d'obtenir leur premier diplôme. En 2021, **l'ensemble des adolescents concernés a obtenu le CFG**, soit 14 jeunes. Au cours de leur accompagnement, certains adolescents sont en mesure de reprendre une **scolarité à l'extérieur** du CEF, ou bien de commencer une **formation professionnelle**.

## Dispositif Intégré Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique

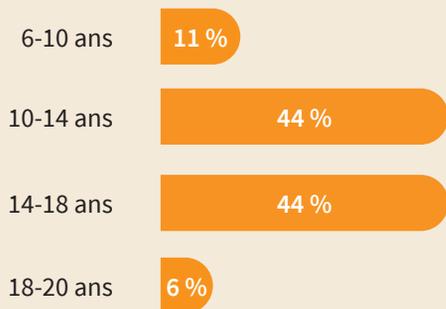
La Fondation Les Nids accueille des enfants et des adolescents au sein de deux Dispositifs Intégrés Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques (DITEP), à la demande des familles et sur décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) du département de résidence. Ces jeunes, âgés de 6 à 20 ans, ont des potentialités intellectuelles préservées, mais présentent des difficultés psychologiques et des troubles du comportement qui perturbent leur scolarité et leur accès aux apprentissages. Les deux DITEP de Mont-Saint-Aignan et de Serquigny relèvent de la compétence de l'Agence Régionale de Santé.



### Jeunes accompagnés en 2021



### Âge des jeunes



Les jeunes accompagnés sont de plus en plus âgés. La tendance actuelle s'oriente vers une population adolescente, voire jeune adulte.

### Suivi psychiatrique des jeunes



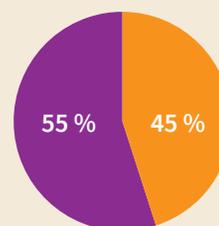
### Temps de présence



### Inclusion scolaire

**54 %** des jeunes accompagnés ont eu accès à une scolarité ou à une formation en milieu ordinaire, à temps plein ou partagé sur l'ensemble des deux dispositifs.

### Mesures de protection au sein du dispositif



- Jeunes sans lien avec la protection de l'enfance
- Jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance

### Modalités principales d'accompagnement



\*1 % CAFS / Centre d'Accueil Familial Spécialisé

## Des modalités d'accompagnement innovantes

L'Accompagnement Thérapeutique et Educatif sur le Lieu de vie (ATEL) du DITEP de L'Orée du Bois, propose une modalité d'accompagnement complémentaire des autres modalités du DITEP. Il est question d'agir auprès de l'enfant dans son environnement, afin d'aborder ses troubles dans la totalité des espaces et interactions existants. Les interventions se font sur des moments clés du quotidien (lever, coucher, temps de repas...) qui sont ciblés comme complexes du fait des troubles.

En 2021, 12 jeunes du DITEP L'Orée du Bois ont bénéficié d'un accompagnement par l'ATEL.



### “ Témoignage

*Une équipe éducative a sollicité l'ATEL pour une intervention sur le temps des devoirs qui reste une source de conflits permanente pour un adolescent en question. Afin de se rapprocher de la réalité de l'adolescent, l'éducatrice, a effectué les devoirs sur le groupe. Rapidement, elle a cerné les difficultés du jeune concernant l'organisation posée par l'équipe éducative du lieu de vie. Elle a pu en échanger avec les éducateurs. Par la suite, l'organisation a été réajustée.*

*L'équipe éducative souligne que cette modalité est intéressante car elle a permis d'apporter un regard croisé concernant l'organisation du temps scolaire pour ce jeune. Cela a permis à l'équipe éducative de revoir le cadre qu'il proposait pour le temps scolaire et d'y apporter une souplesse. Cette réflexion commune a suffi pour voir apparaître un apaisement chez ce jeune et des comportements moins violents.*

Éducatrice dans le cadre de l'ATEL.

Le CAFS (Centre d'Accueil Familial Spécialisé) a évolué en 2021 en proposant l'accueil d'un enfant chez l'assistant.e familial.e en journée, afin de l'éloigner temporairement de l'ambiance collective. Ce dispositif permet à certains jeunes d'être plus apaisés sur le quotidien et d'évoluer dans un cadre familial sécurisant.

En 2021, 5 jeunes des deux DITEP ont pu bénéficier du CAFS et quelques replis y ont été organisés pendant la période de confinement.

### “ Témoignage

*Dans la prise en charge des enfants, je reprends le même cadre éducatif instauré par le DITEP pour leur assurer la même continuité dans leur développement.*

*Nous pratiquons des ateliers de cuisine pour des journées spéciales « crêpes » et « gâteau chocolat » bénéfique pour la compréhension et l'application des consignes dans un cadre précis. Par exemple : « S. a suivi la tenue des recettes tout au long du processus de fabrication. Il était à l'écoute et a pris confiance en lui, même dans ses gestes ».*

Assistante familiale au CAFS

Le DITEP de Serquigny compte deux Unités d'Enseignement Externalisées (UEE), l'une en primaire à Serquigny et l'autre en secondaire au collège de Brionne.

Ces entités d'enseignement permettent une scolarisation en milieu ordinaire adaptée des enfants dans les classes de leur tranche d'âge.

L'Unité de Suivi de Scolarisation du DITEP de Serquigny permet aux enseignants de l'ITEP d'être présents sur le lieu de scolarisation de l'enfant afin d'avoir des liens permanents avec les enseignants du milieu ordinaire.

Ainsi, 55% des jeunes accompagnés à Serquigny en 2021 ont pu être scolarisés en primaire ou au collège, grâce à un accompagnement pédagogique spécifique au sein de l'USS, selon leurs âges et leurs appétences.

Sur le même modèle, le DITEP L'Orée du Bois, lui, a fait le choix de mettre en place une Unité d'Enseignement Externalisée Mobile permettant aux enfants d'être scolarisés, soit dans leur établissement de référence, soit dans un autre établissement sciemment choisi sans avoir à porter « l'étiquette » DITEP.

# ACTIVITÉS SUBVENTIONNÉES

## Les espaces de rencontre

Ces lieux situés à Rouen, Dieppe et au Havre permettent de **conserver ou de rétablir des liens** entre l'enfant et un membre de sa famille. Cet espace sert aussi de **relai pour assurer le passage de l'enfant** entre le père et la mère, lorsque la situation est trop conflictuelle. La Caisse d'Allocations Familiales et la Cour d'Appel sont les financeurs de cette action.

 **232** [dossiers traités](#)

## L'espace parents

Situé à Rouen, ce service, accessible par tous, apporte son soutien aux parents qui souhaitent **bénéficier gratuitement de conseils de professionnels à propos de leur rôle de parent** ou face aux difficultés qu'ils rencontrent avec leur(s) enfant(s). Cette mission est financée par la Caisse d'Allocations Familiales et le Département de la Seine-Maritime.

 **82** [entretiens individuels et familiaux](#)

## L'audition de l'enfant dans le champ du contentieux familial

A Dieppe et au Havre, des professionnels disposant de compétences spécifiques dans le champ du contentieux familial, auditionnent des **mineurs désirant être entendus dans le cadre d'une procédure judiciaire** les concernant. Le but est **d'écouter leur ressenti et leurs attentes**, sans pour autant leur conférer le statut de partie. Cela permet d'aider le Juge à prendre une décision dans l'intérêt du mineur. Cette mission est financée sur frais de justice.

 **151** [auditions réalisées](#)



## La médiation familiale

Organisée à Rouen, cette action est menée par un médiateur familial diplômé d'Etat et permet à des personnes séparées ou confrontées à un conflit familial de **renouer le dialogue dans l'intérêt de l'enfant**. Les financements proviennent du Ministère de la Justice, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole.

 **45** [dossiers traités](#)

## Enquête sociale pour le Juge aux affaires familiales

Cet outil visant à **permettre la prise de décision par le Juge aux affaires familiales**, préserve l'intérêt de l'enfant et favorise la continuité et l'effectivité du maintien du lien de l'enfant avec chacun des parents. Cette action est financée par frais de justice sur le territoire de Dieppe.

 **21** [enquêtes au bénéfice de 32 enfants](#)

## L'audition des mineurs victimes

La Fondation Les Nids est partenaire depuis 2014 de l'association « *En parler* », pour permettre la **présence d'un psychologue** qui accompagne l'enfant et assiste l'Officier de Police Judiciaire dans **l'audition des enfants victimes de violences ou maltraitements sexuelles**. Des psychologues du territoire de Dieppe sont mobilisés pour assurer cet accompagnement durant l'audition. Une rencontre post audition est proposée à l'enfant et sa famille afin d'évaluer le besoin et de les orienter vers les ressources de droit commun.

Cette action est financée sur frais de justice.

 **27** [auditions réalisées](#)

## Les activités socio-judiciaires

Portée par la Fondation Les Nids en partenariat avec l'Œuvre Normande des Mères, cette plateforme de coopération mène différentes actions socio-judiciaires développées suite à la signature d'une convention avec le tribunal judiciaire de Dieppe.

L'objectif de ces activités est d'agir contre l'exclusion sociale et d'accompagner des personnes sous main de justice, dans le cadre d'infractions pénales.

Plusieurs principes fondamentaux régissent ces actions : l'individualisation de la réponse pénale qui permet d'adapter la sanction à la situation de chaque justiciable et donc de mieux prendre en considération la question de l'insertion ou de la réinsertion ; la conviction de la nécessité d'un accompagnement socio-éducatif de chaque auteur à partir d'une dynamique ne réduisant pas la personne aux seuls faits commis et enfin la prise en considération des victimes.

 **102** [personnes suivies](#)

## Insertion par le logement

La Fondation Les Nids s'inscrit également dans une démarche au service de la prévention des risques d'aggravation des situations sociales, individuelles ou familiales. Elle prend en charge chaque année près de 300 personnes par des programmes individuels ou collectifs d'insertion par le logement ou d'accompagnement social. Toutes menées sur le territoire de Dieppe, certaines actions sont construites en partenariat avec l'Œuvre Normande des Mères.

 **253** [ménages accompagnés](#)



## Dispositif OSER

Ce dispositif, porté par le service d'accueil de jour de la Fondation Les Nids au Havre, permet aux jeunes, à travers différentes activités remédiatives et grâce à un accompagnement individualisé, de se remobiliser autour d'un projet de vie, bénéficier d'un élan vital pour enfin pouvoir « Oser ».

 **5** [jeunes accompagnés](#)

## Atelier relais

Cette action, menée en partenariat avec l'Education Nationale et la Ville du Havre, permet de prendre en charge sur une période de six semaines des élèves repérés dans les collèges comme étant en voie de décrochage scolaire. Cette action est menée par le service d'accueil de jour au Havre.

 **9** [jeunes accueillis](#)

## Étape école

Menée en partenariat avec l'Education Nationale et la Ville du Havre, au sein du service d'accueil de jour, cette activité consiste à accueillir une cinquantaine de jeunes par an exclus temporairement de leur établissement scolaire afin qu'ils prennent conscience que leurs actes ont des répercussions sur leur vie future. Ce moment permet également de mettre en relief les capacités des jeunes et ainsi les remobiliser sur leur rapport à l'école.

 **38** [jeunes accueillis](#)

# RÉNOVATION DU PROJET FONDATION

Décliné tous les cinq ans, le Projet Fondation permet de **rappeler les engagements des Nids et de fixer des orientations**, lesquelles sont régulièrement adaptées en fonction de la réalité et des contextes sociaux actuels. L'année 2021 a donc débuté avec un **travail de réflexion et de partage d'expériences** en vue de la rénovation du Projet Fondation 2021-2025. Une centaine d'acteurs des Nids, administrateurs, professionnels, toutes fonctions et tous territoires confondus, s'est rencontrée pour échanger autour des avancées qui ont été réalisées lors des cinq années passées.

Cette **évaluation collective** a également permis de souligner les sujets à propos desquels la Fondation doit encore travailler à la mise en place d'actions concrètes et qui seront donc reportés dans le nouveau Projet. Ce **travail collaboratif** a fait émerger de **nouveaux objectifs**, permettant ainsi d'enrichir les thématiques liées à l'engagement de nos équipes et leurs préoccupations telles que **le soin et la santé, la pluri-interdisciplinarité, l'inclusion et la diversification des d'accompagnements**.

- Dans le projet Fondation 2021-2025, cinq principaux engagements sont donc déclinés :
  - **Promouvoir et agir pour les droits de l'enfant**
  - **Prendre soin**
  - **Faire avec les parents et la famille, l'environnement des jeunes accompagnés**
  - **Accompagner l'engagement de tous autour de valeurs fortes**
  - **Innover pour adapter les réponses au service des familles**

Pour chaque engagement, plusieurs objectifs sont listés, les réponses d'ores et déjà organisées dans les structures des Nids sont présentées en mots et en photos, et chaque partie se conclue par l'énonciation de nos besoins pour répondre au mieux à nos engagements.



En 2016, nos engagements portaient sur **l'inconditionnalité des droits de l'enfant, le respect de son environnement familial et social**, ainsi que sur l'importance de **l'insertion professionnelle** pour les plus âgés.

Suite à la crise sanitaire qui a débuté en 2020 et entraîné des périodes de confinement, il a paru essentiel de rappeler, à travers ce nouveau Projet, qu'un **enfant a besoin de liens sécurisés**, avec sa famille, mais aussi avec son environnement.

Ses besoins en terme de soin étaient également l'un des axes à valoriser car **prendre soin des enfants c'est protéger leurs droits, leur santé et leur bien-être**.

Une première version du Projet a été validée en Conseil d'Administration au printemps 2021, puis le document final a été présenté aux professionnels des Nids à l'occasion de deux temps d'échanges à la rentrée de septembre, au Havre et à Rouen. Le Projet a ensuite été diffusé plus largement à l'occasion de la journée anniversaire des 90 ans des Nids et lors des événements organisés sur chaque territoire. Le Projet Fondation est disponible sur le site web : [www.lesnids.fr](http://www.lesnids.fr).

## LE PARRAINAGE DE PROXIMITÉ

Cette année a permis la concrétisation de l'action « *parrainage de proximité* » auprès des enfants accompagnés aux Nids. En effet, **cinq jeunes ont été parrainés en 2021** dans le cadre de l'action menée aux Nids : un enfant de la Maison d'enfants du Havre, deux du Village d'enfants de Duclair, un jeune de la Maison d'enfants de Montville et une jeune accompagnée par le service d'Intervention Educative à Domicile du SEP de Rouen.

Le parrainage permet à ces enfants de **bénéficier de liens privilégiés** avec un adulte ou une famille sur un temps suffisamment long, pour permettre à une réelle relation affective de se nouer.

Un pôle ressource est dédié à cette action et est chargé de **rencontrer les familles candidates, d'accompagner les parrains** tout au long de leur engagement, de recueillir les besoins des structures d'accueil et d'organiser les premières rencontres entre les enfants et les parrains. La Fondation Les Nids entend poursuivre le développement de cette action afin d'en faire profiter le plus de jeunes possibles.



# LES ORGANISATIONS SATELLITES AUTOUR DE LA FONDATION

## • Mécènids

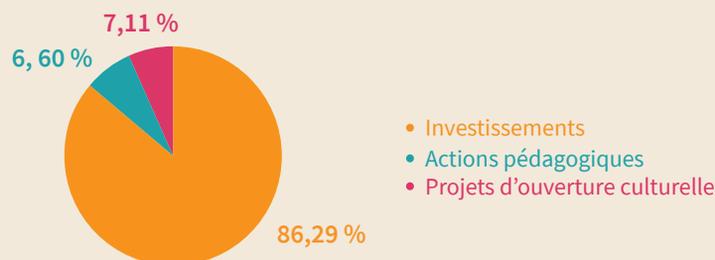


La vocation première du Fonds de dotation Mécènids est d'**appuyer la mise en œuvre des actions des Nids** en structurant sa communication et en valorisant son image et ses projets. Mécènids promeut ainsi l'identité, la place et le rôle de la Fondation Les Nids.

Ce travail de sensibilisation sur les missions et métiers des Nids permet de **développer des projets** éducatifs, culturels, sportifs, de coopération, sociaux . Un réseau de partenaires, susceptibles de contribuer à notre mission de différentes manières : ambassadeurs, bénévoles, parrainage des jeunes ou d'action, mécénat financier ou de compétences au bénéfice des enfants et familles accompagnés par la Fondation Les Nids.

Les actions de mécénat menées par le Fonds de dotation en lien avec les structures de la Fondation Les Nids, ont permis en 2021 de développer de nombreux partenariats, notamment le mécénat de compétences de récolter 36 000 € comptabilisés en produits par Mécènids et 28 897 € collectés par la Fondation Les Nids.

### • Répartition des projets 2021 financés par les actions de mécénat



Cette année, deux soutiens sous la forme de mécénat privé expliquent la part importante des investissements à destination des jeunes dans la répartition des projets. En effet, le Crédit Agricole Normandie Seine a financé la rénovation des espaces d'accueil de l'ASEF à Pont-Audemer et l'achat d'une imprimante 3D pour les jeunes du SISF, et la Fondation Saint Gobain a financé les travaux de réhabilitation de l'espace adolescents de la Maison d'enfants de Saint-Saire. Des projets d'ouverture culturelle ont également été réalisés en 2021.

## • Association Madeleine Lecœur

Fondée en 2017, l'association est une conséquence directe de la transformation de l'association Les Nids en Fondation afin de pérenniser et d'enrichir les soutiens des Nids. Son ambition est de développer une vie associative dynamique faite de rencontres régulières, fédérant les bénévoles, les adhérents et les anciens jeunes accueillis.

Concrètement, les membres de l'association se mobilisent pour faire connaître la Fondation Les Nids et ses missions, par exemple à l'occasion de Villages des associations organisés sur les principales villes du territoire d'implantation des Nids. Ils entendent ainsi rechercher, animer et fédérer les bénévoles, les anciens jeunes accueillis et les partenaires des Nids.

## • Patrimo'nids

Le Fonds de dotation Patrimo'nids a été créé en 2015 afin d'assurer la gestion d'un patrimoine au service de la Fondation Les Nids, cela pour garantir l'accueil et l'hébergement d'enfants et de familles en difficulté.

Il est géré par un Conseil d'Administration qui se réunit plusieurs fois par an dans le but de faire le point sur l'actualité du Fonds de dotation et plus particulièrement le point financier. Ces réunions permettent également de réaliser un point d'étape des établissements acquis par Patrimo'nids et exploités par la Fondation.



## Siège social

 27 rue du Maréchal Juin - BP 137  
76131 Mont-Saint-Aignan

 02 35 76 80 09

 [siege.social@lesnids.fr](mailto:siege.social@lesnids.fr)